



## Le magazine Option Droit et Affaires décerne trois étoiles au cabinet Cazals Manzo Pichot Saint Quentin pour sa pratique du droit fiscal

---



Thomas Cazals  
tcazals@cazalsmanzo.com

---

Maxence Manzo  
mmanzo@cazalsmanzo.com

---

Romain Pichot  
rpichot@cazalsmanzo.com

---

Bertrand de Saint Quentin  
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

---

Virginie Aidan  
validan@cazalsmanzo.com

---

Pierre Ullmann  
pullmann@cazalsmanzo.com

---

Xavier Colard  
xcolard@cazalsmanzo.com

---

Paris, le 09 septembre 2021

Le 3 septembre a été publié le classement des cabinets d'avocats en droit fiscal par le magazine spécialisé *Option Droit et Affaires*.

A cette occasion, le cabinet **Cazals Manzo Pichot Saint Quentin** est fier de se voir décerner trois étoiles dans les catégories «*contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement*» et «*fiscalité des transactions*».

Ce classement permet aux cabinets d'avocats de mettre en avant leurs compétences et la qualité de leur travail, quelle que soit leur taille.

Nous tenons à remercier nos clients et confrères pour leur confiance et nos équipes pour leur investissement et le travail accompli.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.